2026/034

COMMUNE DE LORRY-LÈS-METZ
EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 24 septembre 2026
Sous la Présidence de Monsieur GLESER Philippe, Le Maire

Date de la convocation : 17 septembre 2026

Date d'affichage : 05 OCT. 2026

Nombre de conseillers :
- **En exercice :19**
- **Présents : 18**
- **Votants : 19**
- **Pouvoir : 1**

Point 9 – Création de poste – mise à jour du tableau des effectifs

Motion 1 : modification du volume horaire d'un poste

Vu la loi n°2019-828 du 6 aout 2019 de transformation de la fonction publique, et en particulier l'article 47 ;

Vu la nécessité de modifier le volume horaire pour un poste d'Adjoint d'animation principal de 2ème classe

Poste	Volume horaire actuel	Futur volume annualisé
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	31,54/35ème	32,27/35ème

Cette modification entrera en vigueur à compter du 1er octobre 2026.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** les modifications ci-dessus à être effectuées.

Motion 2 : création d'un poste d'agent de maîtrise principal

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu du besoin de désigner un chef d'équipe au sein du service technique, Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création d'un poste d'agent de maîtrise principal.

Le tableau des emplois au 1er septembre 2026 serait modifié comme suit :

	Grade	Temps de travail	Poste actuel
Service technique	Agent de maîtrise principal	Temps plein	Contractuel en CDI
	Adjoint technique principal de 1ère classe	Temps plein	Poste vacant
	Adjoint technique	Temps plein	Titulaire
	Adjoint technique	Temps plein	Titulaire
	Adjoint technique	Temps plein	Titulaire
	Adjoint technique principal de 2ème classe	Temps partiel 7,5/35ème	Poste laissé vacant
Service administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Temps plein	Titulaire
	Adjoint administratif	Temps partiel 28/35ème	Titulaire
Service périscolaire	Animateur	Temps plein	Contractuel en CDD
	Adjoint d'animation	23,67/35ème annualisé	Contractuel en CDD
	Adjoint d'animation	35/35ème	Contractuel en CDI
	ATSEM	24,39/35ème annualisé	Contractuel en CDD
	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	32,27/35ème annualisé	Titulaire occupant les fonctions d'ATSEM
	Adjoint d'animation	27,54/35ème annualisé	Titulaire
	CAP Petite Enfance	alternance	Contrat annuel

VU le code général de la fonction publique ;

VU le tableau des emplois ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** d'adopter la proposition du Maire.
- **DÉCIDE** de modifier ainsi le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants

Lorry-lès-Metz, le 29 septembre 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire



Philippe GLESER

La secrétaire de séance



Sandra GETTO